

# AUTORISATION PARENTALE

**Inscription Ecole Municipale Sports Nature mercredis après-midi Base Sports Nature Lannion**

### Lieu de Pratique :

**Du 11 septembre au 16 octobre :**  
la Base Sports Nature Rue St Christophe Lannion

**Du 6 novembre au 5 février 2025 :**  
Maison des sports Rue de la madeleine Lannion

**Du 26 février au 25 juin 2025 :**  
Base Sports Nature Rue St Christophe Lannion

### Fonctionnement

- Le matériel nécessaire à la pratique des activités sera mis à disposition des jeunes
- Il faudra venir avec une tenue de sport adaptée à la pratique proposée et une bouteille d'eau
- Le programme d'activité est pré-établi par les animateurs diplômés d'état et pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques (un mail vous sera envoyé en amont)

**Du 15 mai au 28 juin 2025 : les horaires pour tous les groupes sont de 13h30 à 16h30**

### cotisation (fonction du quotient familial)

Sur présentation de l'attestation CAF

<b>Tranche 1</b> de 0 à 412	123 Euros	
<b>Tranche 2</b> de 412,01 à 602	143,50 Euros	
<b>Tranche 3</b> de 602,01 à 822	153,50 Euros	
<b>Tranche 4</b> de 822,01 à 1043	164 Euros	
<b>Tranche 5</b> de 1043,01 à 1263	178,50 Euros	
<b>Tranche 6</b> de 1263,01 à 1516	189 Euros	
<b>Tranche 7</b> de 1516,01 à 99999	210 Euros	
<b>Extérieurs à Lannion</b>	262,50 Euros	

### CONTACT

**Service des sports Ville de Lannion**  
Cité Administrative de KERMARIA  
11 Boulevard Louis Guilloux  
22300 Lannion  
Tel : 02.96.37.43.90 ou 06.08.74.96.76  
basesportsnature@lannion.bzh



### REPRESENTANT Légal

NOM	
Prénom	
Adresse	
Téléphone(s)	
E mail	

### Enfant

NOM	
Prénom	
Né(e) le	
Nage 25 m avec immersion	OUI NON
Autorisation d'hospitalisation	OUI NON

### Remarques

### Choix du stage les mercredis (Hors Vacances Scolaires)

<b>Stage de 8-10 ans : de 13h30 à 15h30</b>	OUI	NON
<b>Stage de 10-14ans de 15h30 à 17h30</b>	OUI	NON

**horaire pour tous les groupes à partir du 23/04/2025 : 13h30-16H30**

### Dans le cadre des stages mis en place par la ville de Lannion :

Le stagiaire ou son représentant légal s'engage à contracter une assurance en responsabilité civile afin de couvrir tout dommage causé à des tiers

ACCORD pour la publication des photographies sur les supports publiés par la ville de Lannion (journaux, web, etc.)	OUI	NON
---	-----	-----

### DATE ET SIGNATURE du représentant Légal

merci de nous retourner cet imprimé accompagné du règlement correspondant à l'attestation caf (fournir l'attestation) au plus vite.

Une priorité est donnée aux lannionnais, liste supplémentaire  
pour les enfants hors commune, la liste supplémentaire sera validée le 1<sup>er</sup> septembre 2024